

«Cela lui pendait au nez»

Xavier Bettel s'en est ouvertement pris, hier, à Luc Frieden, le ministre de la Justice. Selon lui, le ministre ne contrôle plus la situation à Schrassig.

Le député DP a immédiatement déposé une question parlementaire auprès de la Chambre des députés afin de comprendre ce qui s'est passé dans l'incendie de Schrassig.

Les réactions suite à l'incendie mortel du centre pénitentiaire de Schrassig ne se sont pas fait attendre. Le député Xavier Bettel, qui s'est engagé pour améliorer les conditions d'emprisonnement des détenus, s'est dit «très énervé» après avoir appris le bilan de l'incendie.

«Ce qui s'est passé aujourd'hui au centre pénitentiaire Schrassig ne me surprend pas», a-t-il dit. «Cela ne fait pas seulement quelques semaines ou quelques mois que je dénonce les conditions d'emprisonnement des détenus, mais des années!», a-t-il ajouté. «Imaginez un peu: ils sont entassés à quatre dans une cellule; deux d'entre eux doivent dormir sur le sol».

«Luc Frieden ne contrôle pas la situation»

Outre le bilan de l'incendie de Schrassig, le député DP déplore l'attitude du ministre de la Justice, Luc Frieden. «Je veux bien que Schrassig ne soit pas sa tasse de thé et que le ministre de la Justice ait d'autres priorités», explique Xavier Bettel. «Mais il ne fait absolument rien pour la prison. Il ne contrôle pas la situation en prison, ce n'est pas normal», constate-t-il. En septembre 2004, Luc Frieden avait annoncé, par exemple, que les bracelets électroniques pourraient être utilisés dès le début de l'année 2005. «On est en 2006 et toujours rien», constate Xavier Bettel, impuissant. «Dans d'autres pays, le ministre de la Justice aurait déjà démissionné après ce genre d'incident. Le centre pénitentiaire ne doit pas devenir le Club Med, mais il faut quand-même pouvoir offrir aux détenus un minimum de dignité».

Xavier Bettel ne s'est pas montré surpris de ce qui s'est passé dans l'enceinte de la prison. «On entasse les prisonniers dans les cellules, on met les enfants avec les femmes. La surpopulation du centre pénitentiaire de Schrassig est de plus de 50%. C'est normal que ça explose un jour».



Pour le député libéra Xavier Bettel, «dans d'autres pays, le ministre de la Justice aurait déjà démissionné».

Les réactions

Jean-Marie Halsdorf

Le ministre de l'Intérieur, Jean-Marie Halsdorf, s'était encore rendu sur les lieux du drame dans l'après-midi d'hier. Après avoir pris connaissance de tous les tenants et aboutissants de la tragédie qui a touché le bloc P2 du centre pénitentiaire, le ministre de l'Intérieur s'est rapidement exprimé devant les médias.

«Nous avons dénombré 37 blessés, dont trois personnes gravement atteintes. En tout, 75 sapeurs-pompiers sont intervenus sur les lieux», a-t-il résumé avant d'ajouter que le bâtiment avait été détruit et qu'il ne pourrait plus accueillir de monde pendant un bon moment.

Anne Brasseur

La députée libérale et échevin de la ville de Luxembourg était également sur place, hier après-midi, après le sinistre.

Anne Brasseur n'a toutefois pas souhaité polémiquer, arguant qu'elle était venue jusqu'à Schrassig en sa qualité d'échevin de la ville de Luxembourg en charge des services d'incendie et de secours de la capitale. «Je ne souhaite pas m'exprimer sur les éventuelles responsabilités qui sont à imputer aux uns et aux autres. Aujourd'hui, j'ai eu la confirmation que l'intervention des sapeurs-pompiers professionnels de la ville de Luxembourg s'est très bien déroulée et que les dégâts ont été autant que possible limités», s'est-elle contentée de divulguer. «Mais je suis aussi députée et il faudra bien que quelqu'un s'explique. Ça viendra, mais pas aujourd'hui», a-t-elle conclu.

Serge Kollwelter

Le président de l'ASTI (Association de soutien aux travailleurs immigrés), Serge Kollwelter, est tombé des nues lorsqu'il a appris le terrible drame qui venait de se jouer quelques heures plus tôt à la prison de Schrassig. «C'est une catastrophe, je ne sais pas quoi dire», nous a-t-il confié, manifestement touché.

Dans un communiqué plus tard dans la soirée, l'ASTI a fait savoir que «dans cette partie-ci (du centre pénitentiaire) il n'y avait que des personnes dont la seule raison de leur enfermement était l'absence d'autorisation de séjour».

«Dès lors on peut se poser la question pourquoi les enfermer dans une prison en attendant de les rapatrier. A l'étranger on a construit des centres de rétention à cet effet. Il en est question depuis longtemps au Luxembourg: rien n'a bougé encore dans ce sens. L'absence d'une structure pour mineurs relève de la même irresponsabilité» peut-on encore y lire.

